

NéoSMICVAL : un nouveau service public pour réduire nos déchets, limiter l'augmentation des coûts et regagner en pouvoir de vivre.

Le modèle de gestion des déchets est à bout de souffle. Les quantités de déchets produites ne cessent d'augmenter, les coûts de traitement (carburant...) et les taxes imposées par l'Etat progressent très fortement et deviennent insupportables. Le constat est très clair et partagé au niveau national par tous les acteurs : si rien n'est fait la fiscalité pourrait doubler d'ici 3 ou 4 ans soit près de 30€/foyer/mois supplémentaire. C'est plus de 5 millions d'euros de fiscalité prélevée chaque année en plus et sans modification du service qui ne seront pas investis dans le développement ou l'économie locale.

Le 2eme élément qui pousse à agir c'est l'impact environnemental de notre activité, dans un contexte de raréfaction des ressources et de crise mondiale des matières premières. 1 chiffre : au SMICVAL, notre modèle actuel de collecte en porte à porte engloutit plus d'1 000 000L de carburants par an pour transporter 13 fois le poids de la tour Eiffel de déchets qui ne seront définitivement plus des ressources...

Enfin, il y a un 3eme aspect sur lequel on ne peut plus détourner le regard : c'est la dangerosité de nos métiers de collecte, 1 accident tous les 4 jours. Nos collègues sont usés, se blessent, parfois très gravement, meurent plus jeunes que la moyenne des Français. C'est un devoir moral de faire évoluer leurs métiers et leurs conditions de travail.

Sur la base de ce constat, le SMICVAL a adopté en avril 2019 la stratégie IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction drastique de leurs déchets et NéoSMICVAL sa traduction opérationnelle le 6 septembre 2022. Évidemment prioriser la prévention et diminuer nos déchets est très complexe, car toute notre société est organisée pour nous faire jeter toujours plus. Le SMICVAL se donne donc le temps de cette transformation majeure, qui va s'étaler sur les 10 prochaines années.

Cette transformation est l'affaire de tous et elle sera juste. Les habitants vont agir mais les efforts devront être partagés avec les producteurs industriels, la grande distribution et même l'Etat. Ils habitants subissent, ils nous inondent de déchets, et notamment de sur-emballages et de plastiques à usage unique. Le SMICVAL se fera l'écho des citoyens qui ne supportent plus cette situation et fera prendre ses responsabilités à ces acteurs. Elle sera juste parce qu'elle visera prioritairement les déchets dits de « confort » (les déchets retrouvés dans les pôles de recyclage) et pas les déchets des poubelles marrons qui sont considérés comme « vitaux ». Enfin il n'y aura pas de territoire à 2 vitesses, le monde rural d'un côté et les zones urbaines de l'autre. Chaque habitant aura accès à un service identique en s'adaptant aux réalités individuelles et locales.

Pour réussir à accompagner ces changements, la réponse ne peut pas être seulement technique ou se réduire à des actions de sensibilisation. La réponse doit être globale et s'articule autour de 3 grands projets, qui sont le fruit de plus de 3

ans de consultations et co-constructions avec 130 maires du territoire, plusieurs centaines de conseillers municipaux et des milliers d'habitants.

1er grand projet : Demain, chaque habitant du SMICVAL aura accès à un accompagnement personnalisé et une soixantaine de services de proximité pour réduire ses déchets. « Par exemple, l'accès à du vrac à des prix socialement accessibles, à des aides financières pour lui permettre de s'équiper d'une tondeuse mulching, d'un broyeur ou encore d'un poulailler, l'accès à des SMICVAL Market, des ateliers de réparations ou encore un service de lavage de couches bébé,... »

2eme grand projet, qui va s'étaler sur les 3 prochaines années : le passage d'une collecte en porte à porte à un système en apport collectif. Concrètement cela va permettre de diminuer les risques du métier de collecte, de réduire nos coûts et de financer les solutions de proximité. Personne ne sera oublié sur le bord du chemin et les réponses seront adaptés aux situations particulières comme les politiques de transport collectif. La nouvelle collecte permettra également la collecte des restes alimentaires sur la totalité du territoire !

3eme grand projet : introduire une incitation financière. Demain, ceux qui feront l'effort de réduire leurs déchets paieront moins que les autres, c'est le principe pollueur-payeur. Ce système est déjà en place pour 6 millions de Français et l'Etat pousse les territoires à l'adopter. Avec cette vigilance supplémentaire que nous avons, de veiller à ne pas creuser davantage les inégalités sociales sur notre territoire. A partir de 2023, la facturation incitative entre en vigueur dans nos déchèteries. 2026, nous l'élargissons aux autres types de déchets.

Après des milliers d'avis et de consultations le projet NéoSMICVAL a été adopté en septembre 2022. Ce nouveau service public des déchets est maintenant lancé, il va se déployer avec la participation des élus locaux et notamment les 137 maires du territoire. Chaque habitant sera intégré au déploiement.

La route sera longue puisqu'elle consiste à se libérer des idées et des pratiques anciennes pour atteindre l'objectif de réduire nos déchets. Dans un contexte de crise multiforme, elle permettra de limiter l'impact financier prévisible pour les habitants, de leur redonner un pouvoir de vivre et de prendre une juste part à la transition écologique.